



Le Brassus, le 16 mai 2023

PREAVIS N° 03/2023
LEG HORLOGE HYDRAULIQUE DE FANNY AUDEMARS

Aux électrices et électeurs de la Fraction de Commune du Brassus,

Fanny a hérité d'un nom aujourd'hui célèbre. En construisant les Âmes du Temps et en offrant son œuvre magistrale à la Fraction de Commune du Brassus, elle rend un vibrant et vivant hommage à ces lignées d'ancêtres de notoriété internationale.

Elle offre à la Fraction de Commune du Brassus une œuvre monumentale, contemporaine et novatrice, son œuvre clé, signant l'aboutissement de vingt années de parcours compagnonique aux côtés de Joe Boehler, alias le Lion de l'III.

Une horloge d'art hydraulique, actionnée par la seule force motrice de la rivière, dans un lieu chargé d'histoire, par une artiste suisse au nom lui-même porteur d'un lourd héritage de lignées d'horlogers soucieux de préserver notoriété, patrimoine et réussite de génération en génération, dans ce lieu si particulier lui-même empreint de l'histoire suisse de l'horlogerie à complications (tiré du préambule du livre les Âmes du Temps).

Pour le Village, l'histoire a commencé le 20 décembre 2016 par une séance de présentation à l'ETVJ par Fanny Audemars en présence du Directeur de l'Ecole, F. Graber, du Syndic de la Commune du Chenit, S. Morand, de la Conseillère exécutive du Village du Brassus, M. Guignard et du Président P. Viquerat.

Après étude, le Conseil exécutif de l'époque a donné l'accord pour que cette Horloge hydraulique puisse se faire sur l'emplacement du Rocher 2, terrain appartenant à la Fraction de Commune.

Après une séance du 7 septembre 2020 dans les bureaux communaux avec l'architecte, le projet a pu commencer avec un premier coup de pelle mécanique le 3 mai 2021 pour les fondations.

De septembre 2020 à juin 2022, ce fut une période de relevés de débits d'eau, d'études de besoin en eau pour l'horloge et de tractations avec les Services du Canton pour avoir les autorisations nécessaires à la mise en route naturelle de l'œuvre. La Commune du Chenit a joué un grand rôle dans les négociations avec le Canton.

L'inauguration et la remise des clés symboliques de l'Horloge hydraulique ont eu lieu le 18 juin 2022 en présence de tous les acteurs de la construction, des invités et des Autorités politiques cantonales communales et villageoises.

Après contrôle de la Commune, le permis d'habiter ou d'utiliser a été délivré en date du 10 mars 2023.

La Haute Ecole-ARC Ingénierie par Monsieur Frédéric Lebet va s'occuper de faire les réglages et réparations pendant une période de 5 ans, ceci pris en charge par Madame Audemars. Une personne sur place a été trouvée pour faire l'entretien courant et les remises en fonction après des petites pannes. Notre employé du Village s'occupe du nettoyage du canal, de l'entretien de la place et de la pose et dépose des bancs et bacs à fleurs.

Selon un décompte de frais établi à fin 2022, on a une dépense de CHF 1'288'899.69 et des frais d'honoraires pour CHF 320'235.07, payé entièrement par Fanny Audemars.

Le Conseil exécutif remercie sincèrement Madame Fanny Audemars pour son œuvre et son legs, représentant une attraction au cœur du Village.

Vu le préavis N° 03/ 2023,

Où le rapport de la Commission d'étude,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

- 1/ Accepte le legs de Madame Fanny Audemars en l'objet d'une horloge hydraulique, son œuvre
- 2/ Autorise le Conseil exécutif à signer l'acte notarial pour le legs à la Fraction de Commune du Brassus de l'Horloge hydraulique, travaux entièrement financés par Madame Fanny Audemars
- 3/ Accepte d'assurer l'entretien du parc ainsi que, à terme, l'entretien de l'œuvre de Mme Audemars
- 4/ Remercie Mme Fanny Audemars pour son legs et son œuvre

Le Conseil exécutif